

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 18789

présenté par

M. Roussel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 6**ANNEXE**

À l'alinéa 12, après le mot :

« enfance »,

insérer les mots :

« bien trop peu ambitieuse au regard des besoins, et notamment ceux des femmes afin de réduire les inégalités professionnelles, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser la nature de la trajectoire de la branche "famille"